

Définition et formulation des objectifs dans le cadre du projet individuel

Fiche technique

Secteurs

Social et Médico-social

Public

Tout professionnel impliqué dans l'élaboration du Projet Individuel

Durée

2 jours

Organisme de formation

➔ IRTS DE FRANCHE-COMTE

Date limite d'inscription

25/11/2016

Lieux & dates

➔ Groupe 1

Besançon (réservé ehpad)

Le 21 mars 2017

+ Le 28 mars 2017

➔ Groupe 2

Belfort

Le 16 mai 2017

+ Le 30 mai 2017

➔ Groupe 3

Besançon

Le 13 juin 2017

+ Le 20 juin 2017

➔ Groupe 4

Ions-le-saunier

Le 19 septembre 2017

+ Le 3 octobre 2017

➔ Groupe 5

Vesoul

Le 7 novembre 2017

+ Le 21 novembre 2017

Interlocuteur Unifaf

Hélène Héberlé

helena.heberle@unifaf.fr

03 81 88 21 40

Intervenant

➔ Joëlle Lelièvre

Cadre pédagogique

Contexte

Des professionnels rencontrent des difficultés sur le point très précis de la définition et la formulation des objectifs dans le cadre des Projets Individuels (cf. Loi 2002-2). Il s'agit pourtant d'un élément essentiel dans l'accompagnement des personnes. C'est sur cette base que le plan d'action pourra s'élaborer et que l'évaluation des résultats pourra asseoir sa pertinence. Aussi, il nous semble opportun aujourd'hui d'apporter aux professionnels un accompagnement méthodologique pour mieux définir les objectifs dans leur dimension opérationnelle, réaliste, mesurable et atteignable. La formulation, dans sa dimension rédactionnelle, est également une condition essentielle à la bonne mise en œuvre du Projet Individuel.

Objectifs

Accroître le potentiel d'écriture des professionnels.

Appréhender la nouvelle place de l'usager dans la co-construction du projet.

Formaliser des objectifs opérationnels, assurer le suivi du projet et évaluer l'atteinte des objectifs grâce à des indicateurs.

Savoir analyser en équipe les effets produits et partager la mise en œuvre.

Session 1 réservée aux EHPAD

Prérequis

Elaborer ou participer à l'élaboration et au suivi du Projet Individuel du public accueilli

Attention ! session 1 réservée au personnel des EHPAD

Contenu

1er jour :

Etude et analyse de la recommandation de bonnes pratiques « les attentes de la personne et le projet personnalisé ». La construction d'outils : formalisation du recueil des attentes et des demandes de l'usager, grilles d'évaluation des compétences et recensement des observations des différents intervenants, analyse des informations et formulation des hypothèses éducatives. Ateliers d'écriture. Mise en commun et analyse des travaux.

2ème jour :

La mise en œuvre du projet, son suivi et son évaluation. déclinaison d'objectifs généraux en objectifs opérationnels. Le rôle du référent. Les outils de suivi du projet, la coordination d'équipe, le réajustement. L'évaluation du projet au regard des objectifs opérationnels. La participation de l'usager à l'évaluation continue. Ateliers d'écriture. Mise en commun et analyse des travaux.